



CERTIFICAT SANITAIRE RELATIF À L'EXPORTATION VERS DES PAYS TIERS DE PRODUITS DESTINÉS À L'ALIMENTATION ANIMALE



La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.3 d'Adobe Acrobat® Reader®. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous systèmes (Windows, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de [Adobe Systems Incorporated](http://www.adobe.com).

Numéro du certificat	Date d'émission	Date de validité
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

1. Certificat

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Conformément aux dispositions des règlements (CE) n° 178/2002 établissant les principes généraux et les prescriptions générales de la législation alimentaire, instituant l'Autorité européenne de sécurité des aliments et fixant des procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires et (CE) n° 1831/2003 établissant des exigences en matière d'hygiène des aliments pour animaux, le Service du Contrôle des Aliments pour Animaux de l'Administration des Services Techniques de l'Agriculture du Grand-Duché de Luxembourg, certifie par la présente que le présent lot d'aliments pour animaux.

Description de l'aliment pour animaux

Dénomination * :

produit par * :

lot n° * : Date limite de garantie * :

Quantité * :

Destination

Etablissement de destination * :

Adresse * :

Localité * : Code postal * :

Pays * :

Embarquement

Lieu * :

Affréteur * :

a été produit par une entreprise du secteur de l'alimentation animale qui est enregistrée au Grand-Duché du Luxembourg conformément aux dispositions légales et qui utilise des procédés et procédures de fabrication, triage, manutention, conditionnement et de transport conformément aux exigences et règles de bonnes pratiques d'hygiène telles que définies dans les législations nationales et européennes en vigueur.

2. Signature

Fait à : le :

Signature :